

1^{er} mars 2010

Anglais/Espagnol/Français

Commission des stupéfiants

Cinquante-troisième session

Vienne, 8-12 mars 2010

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Débat thématique: dans le contexte d'une approche équilibrée en matière de réduction de l'offre et de la demande de drogues, mesures visant à mieux faire connaître les différents aspects du problème mondial de la drogue, notamment en aidant à mieux faire comprendre les moyens de s'y attaquer: a) Moyens efficaces de mieux faire connaître les risques que présente l'abus de drogues, y compris de cannabis, en s'attachant spécialement à répondre de manière globale aux besoins particuliers des femmes, des hommes, des jeunes et des enfants; b) Mesures visant à mieux faire comprendre la toxicomanie en tant que trouble multifactoriel de la santé qui, bien que chronique, peut être traité; c) Coopération régionale et interrégionale; d) Importance de la recherche, ainsi que de la collecte, de la communication et de l'analyse de données pour mieux faire connaître le problème mondial de la drogue

Débat thématique: dans le contexte d'une approche équilibrée en matière de réduction de l'offre et de la demande de drogues, mesures visant à mieux faire connaître les différents aspects du problème mondial de la drogue, notamment en aidant à mieux faire comprendre les moyens de s'y attaquer**

Note du secrétariat

* E/CN.7/2010/1.

** Le présent document de séance n'a pas été revu par les services d'édition.



3 a) Moyens efficaces de mieux faire connaître les risques que présente l'abus de drogues, y compris de cannabis, en s'attachant spécialement à répondre de manière globale aux besoins particuliers des femmes, des hommes, des jeunes et des enfants

Questions/points à examiner

- Existe-t-il des données scientifiques établissant les risques pour la santé, la sécurité, la cohésion sociale et le développement, directement imputables à l'usage de drogues illicites (occasionnel ou à long terme)? L'usage de drogues illicite et la toxicodépendance ont-ils automatiquement des incidences sur la fonction cérébrale, la santé physique et mentale et les types de comportement généraux?
- Outre leurs incidences spécifiques sur la santé et le comportement, l'usage de drogues et la toxicodépendance semblent avoir de nombreuses conséquences sanitaires et sociales pour les individus, leurs familles et la collectivité. Y a-t-il un lien clair entre l'usage de drogues/la toxicodépendance et le VIH/sida, l'hépatite, la tuberculose, les troubles de santé mentale, la criminalité et la violence, les accidents de voiture, les accidents et la perte de productivité au travail?
- Les conséquences de l'usage de drogues illicites sont-elles plus graves pour les enfants et les jeunes? Quelles sont les incidences des drogues sur le développement du cerveau pendant l'enfance et l'adolescence? Dans quelle mesure les enfants de personnes souffrant de toxicodépendance sont-ils particulièrement à risque?
- Pourquoi l'usage de substances chez les femmes est-il souvent sous-déclaré? En quoi l'histoire de la consommation et les habitudes de consommation diffèrent-ils chez les femmes et les hommes usagers de drogues (présence de troubles psychiatriques comorbides, antécédents de violences physiques et sexuelles, usage non médical de médicaments délivrés sur ordonnance, etc.)? Dans quelle mesure la stigmatisation est-elle un problème? Quelles en sont les conséquences sanitaires et sociales pour les femmes usagers de drogues, leurs familles et la collectivité? Dans quelle mesure les services de traitement et de soins du pays répondent-ils aux besoins particuliers des femmes?
- Dans quelle mesure les praticiens, les décideurs et la population sont-ils informés des nouvelles perspectives ouvertes par la recherche scientifique sur le cannabis et les agonistes cannabinoïdes? Y a-t-il une relation entre les troubles des fonctions cognitives/de la mémoire, les troubles du comportement/troubles psychiatriques et l'usage de cannabis (en particulier le cannabis à forte concentration)? Le cannabis étant considéré comme une "drogue douce", sa dangerosité a-t-elle été sous-estimée?
- Les effets des drogues sont-ils liés à des réactions individuelles spécifiques? Y a-t-il des groupes de population ou des personnes présentant une vulnérabilité spécifique à l'initiation à l'usage de drogues ou une susceptibilité à développer une dépendance?
- Comment les médias couvrent-ils la question de l'usage de drogues et de la toxicodépendance? Qu'en est-il de ce traitement médiatique par rapport aux autres messages de promotion de la santé (alimentation saine, problèmes nutritionnels, exercice physique, etc.) ou au traitement des troubles de santé chroniques (comme le diabète, l'hypertension et les maladies cardiovasculaires)? Dans quelle mesure ce traitement est-il équilibré (c'est-à-dire fondé sur des données scientifiques, respectueux de la dignité des usagers, ni effrayant ni banalisant)?

- Est-ce qu'une action à grande échelle est menée afin de fournir des informations fiables sur les drogues et une formation à la prévention de la toxicomanie aux parents, aux enseignants et aux policiers? Ces informations et cette formation font-elles partie des programmes scolaires et universitaires?

3 b) Mesures visant à mieux faire comprendre la toxicomanie en tant que trouble multifactoriel de la santé qui, bien que chronique, peut être traité

Questions/points à examiner

- Dans quelle mesure la notion de toxicomanie en tant que trouble multifactoriel chronique de la santé est-elle intégrée à la formation des médecins, infirmières et travailleurs sociaux? Dans quelle mesure l'usage de drogues et la toxicodépendance sont-ils traités dans le cursus de ces professions?
- Quelles sont les données probantes sur la pathogénie de la toxicodépendance aux drogues? En d'autres termes, comment comprenons-nous l'interaction des facteurs génétiques, neurobiologiques et environnementaux qui rendent des personnes vulnérables à l'usage de drogues et/ou au développement d'une dépendance? Au vu des données scientifiques, l'histoire clinique typique d'une personne souffrant de toxicodépendance est-elle une histoire de "libres choix" malsains ou plus souvent une histoire d'expériences négatives?
- Que nous disent les données scientifiques quant à la possibilité de modifier la trajectoire des enfants à risque et d'assurer leur développement sain?
- Dans quelle mesure les praticiens, les décideurs et la population savent-ils que des changements stables dans le fonctionnement du cerveau sont à l'origine des comportements compulsifs et du besoin impérieux incontrôlable, qui sont au cœur de la toxicodépendance en tant que trouble de la santé?
- Dans quelle mesure la stigmatisation, l'ignorance et les préjugés persistent-ils chez les praticiens, les décideurs et la population? Quelles en sont les conséquences pour les usagers de drogues, leurs familles et la collectivité?
- Quelle est la proportion de personnes souffrant de toxicodépendance qui suivent leur traitement par rapport aux personnes souffrant de troubles de santé chroniques (comme le diabète, l'hypertension et les maladies cardiovasculaires)? Les taux de rechute sont-ils comparables à ceux d'autres maladies chroniques?
- Dans quelle mesure les personnes souffrant de toxicodépendance souffrent également d'autres troubles psychiatriques concomitants qui aggravent l'évolution de la maladie et exigent un traitement et des soins particuliers?
- Beaucoup, parmi la population et les décideurs, et parfois même les praticiens, semblent croire que "la prévention et les traitements ne marchent pas". Cette perception est-elle due au fait que, souvent, les mesures de prévention et de traitement ne reposent pas sur des données probantes?
- Les stratégies de prévention sont-elles fondées sur des données probantes et des résultats mesurables, comme c'est le cas pour d'autres troubles de santé chroniques (comme le diabète, l'hypertension et les maladies cardiovasculaires) ou suivent-elles des théories à la mode qui sont source d'erreurs?

- Les traitements et les soins reposent-ils sur des données et des essais scientifiques? Qu'en est-il par rapport aux traitements et aux soins concernant d'autres troubles de santé chroniques (cancer, troubles de santé mentale, etc.)?
- Le système de santé publique apporte-t-il des réponses appropriées aux troubles de l'usage de drogues?

3 c) Coopération régionale et interrégionale

Questions/points à examiner

À la suite de consultations avec les États Membres en vue de s'assurer leur plein appui, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) a lancé une nouvelle génération de programmes régionaux, approche saluée par la Commission des stupéfiants et la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale en 2009 (voir la résolution 2009/23 du Conseil économique et social intitulée "Appui à l'élaboration et à l'application des programmes régionaux de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime"). Cette approche contribue à donner effet à la Stratégie de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour la période 2008-2011¹ qui a été approuvée par les États Membres en 2007.

- L'approche régionale de la programmation rationalise la planification stratégique et les outils de mise en œuvre, en renonçant à une approche par projet fragmentée au profit d'une "approche par programme" véritablement intégrée. Quels en ont été les effets bénéfiques immédiats à ce jour?
- Comment les programmes régionaux sont-ils alignés sur les priorités régionales et nationales et comment favorisent-ils leur appropriation par les pays partenaires?
- En 2009, des programmes régionaux ont été élaborés dans les régions de l'Asie de l'Est et du Pacifique, de l'Amérique centrale et des Caraïbes, de l'Europe du Sud-Est et de l'Afrique orientale. Quels enseignements tirés à ce jour pourraient être appliqués à d'autres programmes régionaux en cours d'élaboration?
- En plus de favoriser le renforcement des capacités au niveau national, l'UNODC doit tirer pleinement parti de ses avantages comparatifs pour promouvoir les initiatives stratégiques régionales, faciliter la coopération transfrontalière et le dialogue, assurer l'accès à l'information sur les problèmes et les tendances régionaux et mondiaux, garantir l'accès à un haut niveau d'expertise technique, et recommander et appuyer la mise en œuvre des différentes conventions, règles et normes des Nations unies. Comment sera assurée la complémentarité entre les initiatives nationales et régionales dans le cadre des programmes régionaux?
- Outre des programmes régionaux, l'UNODC a élaboré des programmes thématiques qui offrent une synthèse conceptuelle de ses activités (c'est-à-dire ses mandats, approches, méthodologies, outils d'assistance) couvrant chacun de ses domaines d'action thématiques. Comment assure-t-il la synergie la plus efficace entre les programmes régionaux et les programmes thématiques?
- L'UNODC apporte son appui à des programmes mondiaux axés sur le traitement et les conséquences sanitaires de la toxicodépendance, tels que TREATNET. Pourquoi le niveau régional est-il considéré comme un point de convergence privilégié pour

¹ Résolution 2007/12 du Conseil économique et social, annexe.

transposer un savoir mondial dans des contextes régionaux, sous-régionaux et nationaux?

3 d) **Importance de la recherche, ainsi que de la collecte, de la communication et de l'analyse de données pour mieux faire connaître le problème mondial de la drogue**

L'analyse des politiques et des tendances est un des trois principaux domaines d'action de la Stratégie de l'UNODC². Au titre du domaine de résultat "Analyse de la menace et du risque"³, des États Membres ont prié l'UNODC d'axer ses efforts sur une meilleure connaissance des tendances (quelle est la nature du problème?) et sur la capacité de formuler des réponses stratégiques (que faire face à ce problème?). En mars 2009, les États Membres ont décidé de parvenir à éliminer ou à réduire sensiblement l'offre et la demande mondiales de drogues illicites d'ici à 2019 et ont souligné que des travaux de recherche et la collecte et l'analyse de données étaient indispensables pour appuyer et suivre les mesures à prendre pour atteindre cet objectif⁴.

En conséquence, les activités de sensibilisation par la recherche que mène l'UNODC sont axées sur:

1. **La production annuelle du Rapport mondial sur les drogues et de rapports au Conseil national de lutte contre les drogues afin d'aider les États Membres à suivre la situation mondiale en matière de drogues**

Le secrétariat fait rapport au Conseil national de lutte contre les drogues et le Rapport mondial sur les drogues élaboré par l'UNODC fournit chaque année un tableau complet du problème mondial de la drogue et de son évolution. Le Rapport mondial sur les drogues est devenu une référence essentielle pour les États Membres et pour le public (c'est le document le plus téléchargé sur le site de l'UNODC). L'Assemblée générale a régulièrement souligné l'importance de ce rapport. Le contenu du rapport repose sur des travaux intensifs de collecte et d'analyse de données réalisés tout au long de l'année. Les ressources disponibles pour ces travaux sont limitées et tributaires de quelques contributions volontaires (pour les activités de collecte et d'analyse des données mais aussi pour certains membres du personnel de recherche).

- Que pourrait-on faire pour accroître le montant et la prévisibilité des ressources dont dispose l'UNODC pour produire son rapport phare sur la drogue?
- Que pourraient faire l'UNODC et les États Membres pour améliorer la diffusion et l'accessibilité du Rapport mondial sur les drogues et son utilisation effective pour l'élaboration des politiques?

La pertinence du rapport et son utilité pour les États Membres et la communauté internationale dépendent de la quantité et de la qualité des informations que l'UNODC et les

² E/CN.7/2007/14-E/CN.15/2007/5, p. 7. L'objectif général est d'"acquérir une meilleure connaissance, en matière de drogues et de criminalité, des tendances thématiques et transsectorielles aux fins de la formulation d'une politique efficace, de l'apport d'une réponse opérationnelle et de l'évaluation de l'impact des mesures prises".

³ Résolution 2007/12 du Conseil économique et social, annexe, domaine de résultat 2.1.

⁴ E/2009/28, Déclaration politique et Plan d'action sur la coopération internationale en vue d'une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue.

États Membres peuvent produire sur les différents aspects du problème mondial de la drogue. Des progrès remarquables ont été réalisés au fil du temps mais il reste des lacunes importantes, qui exigent des efforts supplémentaires aux niveaux national et international pour être comblées.

2. Le renforcement des systèmes de collecte de données sur les drogues afin d'améliorer la base de données probantes

L'UNODC travaille avec les gouvernements des principaux pays producteurs de drogues afin d'estimer les cultures illicites et la production de drogues. Il appuie également les efforts nationaux visant à mesurer l'usage de drogues illicites. Au fil des ans, les systèmes nationaux de surveillance mis au point pour la culture et la production de drogues illicites ont évolué pour devenir la première source d'information sur les tendances de la production d'héroïne et de cocaïne. Alors que plus de 90 % de la production d'opium/héroïne et de cocaïne sont surveillés régulièrement, il existe des lacunes dans la surveillance de la production de cannabis et de drogues synthétiques, ainsi que dans celle des prix des drogues et de la consommation de drogues. Les données relatives aux statistiques sur les saisies présentent également des lacunes.

- Comment mieux connaître la production des drogues les plus couramment consommées, telles que le cannabis et les stimulants de type amphétamine?
- Comment l'UNODC peut-il contribuer efficacement à améliorer la disponibilité et la qualité des données sur la consommation de drogues aux niveaux national et international?
- Compte tenu des améliorations, en cours d'examen, qu'il est prévu d'apporter au questionnaire destiné aux rapports annuels, comment améliorer l'exhaustivité et la qualité/le degré de détail des données communiquées?
- Comment améliorer le signalement des saisies individuelles de façon à couvrir davantage de pays le long de certaines routes de la drogue? Comment améliorer les statistiques sur les saisies en ajoutant des informations sur la pureté des substances, et comment éviter le double comptage?
- Dans quels domaines peut-on exploiter les synergies au moyen d'accords d'échange de données avec les organismes compétents?
- Quelles mesures peuvent être prises pour mieux combler les lacunes dans les données sur les stimulants de type amphétamine en Asie du Sud-Est mais aussi dans d'autres régions?

3. L'analyse des marchés transnationaux des drogues afin de contribuer à renforcer la riposte internationale

Les rapports d'évaluation de la menace établis par l'UNODC (sur diverses régions, sur le commerce transnational de l'héroïne afghane ou sur les incidences du trafic de drogues sur la sécurité) apportent des données probantes sur les relations entre le trafic de drogues, la criminalité organisée et les questions de développement et de sécurité et contribuent à mieux les faire connaître. Ils montrent que les dimensions énormes des marchés transnationaux des drogues dépassent la capacité de riposte d'un seul pays ou d'une seule région. Ils révèlent également des lacunes dans notre compréhension collective de la manière dont ces marchés transnationaux opèrent. Ces informations sont essentielles pour élaborer et mettre en œuvre les stratégies nécessaires pour atteindre l'objectif de 2019 adopté par les États Membres. La

complexité de la question exige des efforts intensifs de recherche et d'analyse. L'UNODC a commencé à déployer ces efforts en ce qui concerne les stimulants de type amphétamine et l'héroïne. Des ressources sont nécessaires pour continuer de développer des programmes de recherche ciblés sur les marchés transnationaux des drogues, notamment le marché transnational de la cocaïne aux États-Unis, estimé à 88 milliards de dollars. Parallèlement, il faut s'appliquer à développer les évaluations régionales de la menace afin d'identifier les incidences de ces marchés transnationaux des drogues sur différentes régions vulnérables.

- Que peut faire l'UNODC pour aider les États Membres à entreprendre des évaluations régionales de la menace?
- Quels marchés transnationaux des drogues (héroïne, cocaïne, cannabis, stimulants de type amphétamine) devraient faire l'objet en priorité d'une analyse plus approfondie de la menace au niveau mondial?
- Comment les travaux de recherche peuvent-ils aider les États Membres à faire en sorte que "les mesures de réduction de l'offre et de la demande aient des effets complémentaires", comme le préconisent la Déclaration politique et le Plan d'action de 2009⁵?
- Comment les travaux de recherche peuvent-ils aider les États Membres à élaborer des stratégies internationales, fondées sur le principe de la responsabilité partagée, afin de s'attaquer plus efficacement aux marchés transnationaux des drogues (stimulants de type amphétamine, héroïne, cocaïne, ...)?
- Comment l'analyse des politiques et des tendances peut-elle aider les États Membres à faire en sorte que les stratégies et les programmes de lutte contre la drogue aux niveaux local, régional et mondial se renforcent mutuellement?

Les rapports d'évaluation de la menace établis par l'UNODC (sur diverses régions, sur le commerce transnational de l'héroïne afghane ou sur les incidences du trafic de drogues sur la sécurité) apportent des données probantes sur les relations entre le trafic de drogues, la criminalité organisée et les questions de développement et de sécurité et contribuent à mieux les faire connaître. Ils montrent que les dimensions énormes des marchés transnationaux des drogues dépassent la capacité de riposte d'un seul pays ou d'une seule région. Ils révèlent également des lacunes dans notre compréhension collective de la manière dont ces marchés transnationaux opèrent. Ces informations sont essentielles pour élaborer et mettre en œuvre les stratégies nécessaires pour atteindre l'objectif de 2019 adopté par les États Membres. La complexité de la question exige des efforts intensifs de recherche et d'analyse. L'UNODC a commencé à déployer ces efforts en ce qui concerne les stimulants de type amphétamine et l'héroïne. Des ressources sont nécessaires pour continuer de développer des programmes de recherche ciblés sur les marchés transnationaux des drogues, notamment le marché transnational de la cocaïne aux États-Unis, estimé à 88 milliards de dollars. Parallèlement, il faut s'appliquer à développer les évaluations régionales de la menace afin d'identifier les incidences de ces marchés transnationaux des drogues sur différentes régions vulnérables.

⁵ E/2009/28, Déclaration politique et Plan d'action sur la coopération internationale en vue d'une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue, partie II, Réduction de l'offre et mesures connexes, 4. S'efforcer de réduire simultanément l'offre et la demande, par. 27 et 28.